# PLANTATION Renouveler mon peuplement avec France 2030

#### LES PRESTATIONS FORÊT D'ICI

#### **ENJEUX**

- Renouveler la ressource forestière dans un contexte de changement climatique et de dépérissements

#### **PROBLÉMATIQUES**

Plan de financement exceptionnel de l'État dans le cadre de France 2030 :

- 60 à 80 % d'aide sous forme de subventions (sur la base de forfaits)

#### OBJECTIFS ET CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Déposer les dossiers dans un délai restreint
- Obligation de résultat à 5 ans
- Disposer de plants en quantité et en qualité, et d'équipes pour réaliser les plantations

#### LES COMPÉTENCES, MOYENS ET RESSOURCES DE FORÊT D'ICI

Une équipe dédiée pour monter vos projets et reconstituer plus de 1 000 ha de forêts:

- → Des gestionnaires forestiers professionnels agréés, accompagnés par une équipe de techniciens sylvicoles expérimentés vous conseillent, montent les dossiers, chiffrent et encadrent les travaux
- → Des ouvriers sylvicoles expérimentés et des prestataires partenaires sélectionnés mettent en œuvre les travaux



Toutes nos prestations répondent aux référentiels Gestion Durable PEFC

#### LES PEUPLEMENTS ÉLIGIBLES

#### VOLET 1

Aide jusqu'à 80% des forfaits



#### PEUPLEMENTS SINISTRÉS

Sinistrés par les scolytes, ou autre phénomène comme la chalarose, le puceron lanigère, la sécheresse, l'incendie, etc. Si le taux de mortalité est supérieur à 20% et l'exploitation réalisée après le 1er juillet 2018

#### VOLET 2

Aide jusqu'à 60% des forfaits



#### PEUPLEMENTS DÉPÉRISSANTS OU VULNÉRABLES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Si le peuplement est inadapté à la station et si son avenir est compromis
- Si la valeur du peuplement est inférieure à 3 fois le montant des travaux éligibles et l'exploitation non réalisée (ou réalisée postérieurement au 1er Mai 2023 sous conditions)

#### **VOLET 3**

Aide jusqu'à 60% des forfaits (ou devis)



#### PEUPLEMENTS PAUVRES, DE FAIBLE VALEUR ÉCONOMIQUE OU D'EXPLOITATION DIFFICILE EN ZONE DE MONTAGNE

Peuplement pauvre: s'il n'est pas une futaie et que sa richesse en réserves est de moins 10 m/ha (ou 30 tiges/ha)



- → **Reboisement** en plein par plantation
- $\rightarrow$  Reboisement par enrichissement
- → **Travaux sylvicoles** (dépressage, détourage...)
- → Mise en place de régénération naturelle

DANS UN CONTEXTE DE FONDS DISPONIBLES LIMITÉS, PRIORITÉ EST DONNÉE AU RENOUVELLEMENT DES PEUPLEMENTS SINISTRÉS





### PLANTATION Reboiser ma parcelle à l'aide de France 2030

## CETTE PRESTATION EST RÉSERVÉE EN PRIORITÉ AUX ADHÉRENTS ENGAGÉS DANS UN CONTRAT DE SUIVI DE GESTION

#### 100% EXPERT \*

OBJECTIF: PÉRENNISER L'INVESTISSEMENT DE REBOISEMENT EN PROFITANT DES MEILLEURS FINANCEMENTS

#### NOTRE PREMIÈRE ÉTAPE:

#### l'étude préalable et demande de subvention

- → Relevé des surfaces à reboiser
- → Analyses pédologiques et de station
- → Analyse, choix des essences et des itinéraires techniques en tenant compte du changement climatique et de la réglementation sur les provenances
- → Établissement du plan du projet
- → Établissement des devis et budgets à 5 ans, recherche des meilleurs financements
- → Veille réglementaire et administrative
- → Montage du dossier de financement
- → Suivi administratif du dossier sur 5 ans

#### NOTRE DEUXIÈME ÉTAPE:

#### l'organisation et le suivi du chantier

- → Préparation du sol
- → Fourniture et mise en place des plants
- → Fourniture et mise en place des protections contre le gibier
- → Garantie de reprise à 80 % ou 90 %, selon les essences, même en cas de sécheresse caractérisée
- → Suivi après chantier:
  - Constat de reprise
  - Attestation fiscale
  - Demande de changement de nature cadastrale
- → Contrat d'entretien pour les 5 premières années

#### LES PLUS:

- $\rightarrow$  Avec le mandat de gestion, Forêt d'ici prend en charge la gestion complète du dossier
- → Avec le mandat de paiement, la facturation porte uniquement sur le reste à charge
- → Un contrat d'entretien sur 5 ans pour garantir la réussite de la plantation
- → Priorité d'intervention en cas de dégâts aux peuplements

#### LES OPTIONS:

Extension de garantie à 2 ans

(possible uniquement si les recommandations du technicien Forêt d'ici sur le choix des essences, le travail préparatoire et les entretiens sont strictement suivies)

#### NOS AUTRES PRESTATIONS:

Plantation / Estimation / Conseils de gestion / Élaboration de documents de gestion durable / Marquage-Martelage



SIÈGE SOCIAL ALSACE - Espace européen de l'entreprise - 2, rue de Rome - 67309 Schiltigheim Cedex

Maison de la forêt **ARTOIS-PICARDIE** - 96, rue jean moulin - 80000 Amiens 17, rue André Vitu **CHAMPAGNE-ARDENNE** - 4, rue du Gournay - 10000 Troyes

88000 Epinal **BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ** - 83, rue de Dole - 25000 Besançon

**LORRAINE** - Maison de la forêt - 17, rue André Vitu - 88000 Epinal

foretdici.com **NORMANDIE** - ZA de la gare - 76750 Vieux Manoir

**OISE-ILE-DE-FRANCE** - 27, rue d'Amiens - 60200 Compiègne